

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[144_Correspondance de Hugues-Iéna Darcy à François Guizot : 1859-1872](#)[Item](#)[Paris, le 20 août 1860, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot](#)

Paris, le 20 août 1860, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot

Auteurs : Darcy, Hugues-Iéna (1807-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Les mots clés

[Chemin de fer](#), [Débats parlementaires](#), [Economie](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1860-08-20

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote12, AN : 163 MI 42 AP 144 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Darcy, Hugues-Iéna (1807-1880), Paris, le 20 août 1860, Hugues-Iéna Darcy à François Guizot, 1860-08-20

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5980>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/12/2023 Dernière modification le 20/03/2024

1
Nouveaux mots! Guizot orateurs

Messieurs, la sanction de Graffigne
viennent de s'être dotant ceux de la
loi judiciaire. Hier le Corps Législatif a
pu par attitudes de mutinerie tout à
fait répréhensibles. Les orateurs ont
dû être presque d'un commun accord
qu'ils voulaient exécuter leurs
commitments, coupable d'exercer de
complicité entre la loi de 1817.
Celle peine leur a été la victime
expérimentale du débat. Le même a
été le Corps. et ensuite, sans qu'aucun
Député ait fait montre de talent
M. Vernier (de Dijon) excepté: un
M. Roger-Salvador, je crois avoir de
Lescapart, a eu un début assez ré-
sultat M. de la Providence sur
l'absence de M. de la Providence: à l'effet
vous le. le. et laissez moi tranquille
avec vos interruptions et vos interruptions
de 1818, qui s. cassaient au
fond de leur barbe, avaient eu
de la peine à parler plus énergiquement.

Il a été reconnu au grand plaisir
du C. S. que la loi avait été
gâtée à plaisir par les amendements
de la Commission imposés au dit projet.
La Chambre s'en séparera en demandant
sans avoir pu le dire : aujourd'hui
le Conseil a dû délibérer sur la
question de savoir s'il fallait retarder
ou ajourner le projet. Nous venons bien
m. de Sib. avait fait dans la soirée
de samedi un discours - M. de G. qui
avait puissamment égaré.

Pendant que on se serait occupé
des amendements de m. de G. et m. de M.
était à St Cloud travaillant d'obtenir
un nouveau délai de 8 jours au
moins du Corps Législatif. Il paraît
impossible qu'il puisse voter le
budget dans le délai voulu. On
suppose que m. de M. aura
réussi dans sa requête.

M. de G. s'en va un peu valet
dans la affaire de l'É. - échange, etc.
son attitude et son langage sont
devenus beaucoup plus calmes -
même embarrassés. On suppose

que le
suffrage
donné à
qu'il a
satisfait
du traité
pour le
à l'acte
possible
sachant
l'opinion
certainement
survivant
qui ont
on le
ce qui on
la situation
voudraient
travaux
que la de
fixer à
son mariage
matériel
médical
qu'on en

que le momentanément et les
perfrances. De la fabrique lui ont
donné à porter : on suppose aussi
qu'il a même ? pendant à
fabriquer l'autre partie. Signataire
du traité. On s'occupe, ainsi du
pauvre. Personne ne de son fils ? Celui-ci
a écarté aussi longtemps que
possible du monde de malade les
sœurs religieuses, et l'Église de
l'église a été amené par cette
circumstance à faire au prince
survivant les exhortations aux vices
qui ont terminé son discours.

on se demand. d'autre part
ce qu'on fera du million qui formera
la dotation du duc. Les économistes
voudraient qu'il fût réservé au
trésor. La prudence fera remarquer
que la dotation du prince d'Orléans
fixé à 1 million à l'époque de
son mariage, et celle de la p^{re}
marche fixé à 1000000, sont bien
modiques : il y a lieu de craindre
qu'on en grevera le chiffre, ne

fait-^{le} que par Constant. pour la
princip. qui le montre fort triste &
n'avait pas été nommé une seule
fois dans le testament de son père.

La h^{an} américain du prince Jérôme
viennent d'ouvrir une instance devant
le Congrès de famille. L'aveu qui
a déjà Compa^m n'a fait que
prendre "qualité". C'est M. Bayard
qui portera la parole pour la
Soc. américaine.

M. Rouher, M. de Freycenet
et, dit-on, le gouvernement tout entier
le montrent très sérieux pour les
c^{ies} de Chemin de fer. M. Dumas
a eu la semaine précédente une
conversation très animée avec M.
Rouher, sur les menaces qu'il a
entendues, lui ont laissé une anxiété
très préoccupation pour l'avenir.
Il paraît aussi qu'on veut
amoindrir les revenus du Chemin
se profiter de la baisse pour les
racheter à de conditions plus
favorables pour le Trésor. Si on
maltraite les intérêts matériels,
on s'en peut-être à nous donner
le commencement de l'édifice. Notre.

Je crois pas
je ne puis
le changement
de Constant
chaîner par
à porter. Je
commence à
et la Société
de fer. M.
de la ligne
la traverser
il faut me
pionner de
qu'il hésite
l'ir d'après
pionnerait
restée la
le Congrès
à rompre
de notre
Il a rap
avait pas
faire la
et que
d'agir
et sans

C'est pour la conservation de l'Etat
de plus comprime de la te plus
changement de politique que j'ai
de constater. Il faut arguer nos
chaires pour les rendre plus agréables
à porter.

la politique internationale
commence à influencer dans les Conventions
de la Société de Conciliation. Les Nations
refusent de mettre l'Etat Conciliant
de la ligne de Bologne à Venise :
la traversée d'Italie peu intéressante
il fut mis en demeure pour la
primauté de la culture : pendant
qu'il hésitait pour le point de l'Etat
il ne devait obéir à une information
préliminaire, ni de l'avis de l'Etat
résultant la Convention et en l'absence
le bénéfice à la Palatine, mis en
a l'ordre de la Chambre, l'année
1^{re} notre ministère de l'aff. étrang.
Il a rapporté que le pape n'
avait pas reconnu pour que la
France la porte de l'Allemagne
et que le pape de l'Etat Venise
d'agir contre lui diplomatiquement
et sans droit. Il dit que notre

